

QU'EST CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) est instaurée avec la loi du 10 juillet 1987, instaurant l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises privées de 20 salariés et plus. Sa mission est de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé, au moyen des contributions versées par les entreprises.

LE FINANCEMENT DES AIDES ET PRESTATIONS

60.5 M€

consacrés au soutien de l'insertion
et/ou du maintien des personnes
handicapées dans l'emploi



LES PRINCIPAUX MOYENS UTILISÉS

secteurs public et privé

• PARMIS LES AIDES ET APPUIS À L'INSERTION

10 294 PERSONNES NOUVELLEMENT
ACCOMPAGNÉES PAR CAP EMPLOI

393

BENEFICIAIRES
DE L'AIP*

1 921

BENEFICIAIRES
DE L'EPAPE**

* Aide à l'Insertion Professionnelle

** Enveloppe Personnalisée d'Aide Ponctuelle à l'Emploi

• PARMIS LES AIDES ET APPUIS AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

3 866 NOUVELLES SITUATIONS
ACCOMPAGNÉES PAR LES SAMETH

555

AIDES AU
MAINTIEN

1 241

AETH***
MOBILISÉES

*** Aide à l'Emploi des Travailleurs Handicapés

• PARMIS LES AIDES À LA PRÉPARATION À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

1 533 BENEFICIAIRES D' ACTIONS
DE MOBILISATION, REMISE A NIVEAU

3 515

ENTREES EN FORMATION

891

BENEFICIAIRES DE LA PSOP****

DONT

2 473

Formation
préqualifiante
qualifiante

1 042

Formation
certifiante et
diplômante

**** Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

• POUR LA COMPENSATION DU HANDICAP

1 171

AIDES HUMAINES,
AIDES TECHNIQUES ET
AIDES À LA MOBILITÉ

1 460

AIDES À
L'ACCESSIBILITÉ DES
SITUATIONS DE TRAVAIL

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

secteurs public et privé

10 898
INSERTIONS PAR
LES CAP EMPLOI

+3 %
par rapport
à 2015

449
CRÉATIONS D'ACTIVITÉ OU
D'ENTREPRISES PAR
LES PERSONNES HANDICAPÉES

-3 %
par rapport
à 2015

3 236
MAINTIEN DANS L'EMPLOI
PAR LES SAMETH

+5 %
par rapport
à 2015

412
CONTRATS D'APPRENTISSAGE
PRIMÉS PAR L'AGEFIPH

-15 %
par rapport
à 2015

1 821
ÉTABLISSEMENTS AYANT BÉNÉFICIÉ
D'UN OU PLUSIEURS SERVICES ALTHER

389
CONTRATS DE
PROFESSIONALISATION PRIMÉS
PAR L'AGEFIPH

-26 %
par rapport
à 2015

LA DEMANDE D'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	01	03	07	15	26	38	42
DEFM* handicapés	3 923	3 275	3 021	980	5 204	8 678	7 441
Évolution N / N-1	-2.0 %	0.1 %	4.9 %	1.2 %	-2.4 %	3.7 %	-2.8 %
DEFM* Tous publics	43 591	28 686	30 057	8 516	49 492	96 295	63 787
Évolution N / N-1	1.2 %	-1.4 %	1.9 %	-1.0 %	0.1 %	0.2 %	0.5 %

*** Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	43	63	69	73	74	région	national
DEFM* handicapés	2 502	4 386	11 361	2 707	4 528	58 006	490 360
Évolution N / N-1	-3.9 %	-4.0 %	-4.1 %	2.5 %	4.7 %	-0.8 %	0.8 %
DEFM* Tous publics	16 806	52 320	151 243	30 663	57 332	628 788	5 846 527
Évolution N / N-1	-2.7 %	-1.0 %	-0.2 %	1.3 %	0.7 %	0.1 %	-0.1 %

■ Nous contacter :

DÉLÉGATION RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CLERMONT-FERRAND - ISLE D'ABEAU

ZAC de Saint-Hubert
33, rue Saint-Théobald
38080 L'Isle-d'Abeau

auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr

N°Vert 0 800 11 10 09
DE 9H00 A 18H00 - APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Plus d'infos sur www.agefiph.fr/www-agefiph/A-propos-de-l-Agefiph/L-Agefiph-dans-votre-region/Auvergne-Rhone-Alpes